

---

## Fraude dans un CPE de Montréal

### L'Association des cadres des CPE dénonce une situation honteuse et répréhensible

---

Longueuil, le 27 septembre 2023 – L'Association des cadres des CPE du Québec (ACCPE) tient à mettre en évidence sa totale désapprobation envers toute forme de fraude, de délit, d'acte répréhensible ou illégal.

Comme bien des Québécois-es, l'ACCPE a pris connaissance des allégations récentes concernant des malversations effectuées par une directrice de CPE, une nouvelle qui a évidemment provoqué une onde de choc au sein du grand réseau d'économie sociale qu'est celui des CPE/BC. L'ACCPE manifeste ici sa confiance en l'efficacité des forces de l'ordre pour mener une enquête approfondie et impartiale. Dans l'attente des résultats de cette enquête, l'ACCPE s'engage à rappeler son devoir de vigilance envers tout geste qui éloignerait les gestionnaires des CPE d'une pratique éthique et transparente, telle qu'elle le promet au sein de son organisation et auprès de ses membres.

#### **Citation**

Élyse Lebeau, directrice générale de l'ACCPE

« L'Association ne cautionne en aucun cas de telles pratiques et nous accordons une très grande importance à l'intégrité, à la probité et à l'éthique dans toutes nos opérations. Depuis janvier 2023, nous menons avec nos membres une démarche sur l'éthique sur plusieurs thèmes dont l'absence de conflit d'intérêts, la conduite exemplaire et la transparence. Notre *Guide de réflexion éthique pour les cadres de CPE/BC* est d'ailleurs disponible pour toute personne désireuse d'être accompagnée en ce sens. »

L'ACCPE comprend que ces regrettables événements puissent susciter des inquiétudes parmi les parents utilisateurs et surtout les administrateurs des CPE. Nous tenons à les rassurer qu'il s'agit d'un cas isolé. Cette personne, qui semble malheureusement avoir sévi dans d'autres réseaux, vient mettre de l'ombre sur la profession de cadre en CPE. Les administrateurs des CPE ne doivent pas perdre confiance envers le ou les cadres qui dirigent leur CPE. Il s'agit d'une exception dans une profession qui est habituellement composée de professionnels dévoués, responsables, qualifiés et garants de la saine gestion de leur corporation.

-30-

L'Association des cadres des CPE représente les 1900 cadres des centres de la petite enfance et des bureaux coordonnateurs auprès des représentants des employeurs et du ministère de la Famille. Elle a notamment pour mission de favoriser le développement des meilleures compétences de gestion chez les directrices générales et directrices adjointes des CPE/BC du Québec.

**Source : Association des cadres des centres de la petite enfance**

**Informations : Brigitte Lépine, adjointe à la direction et aux communications / 514-933-3954 poste 4 / [brigitte.lepine@associationdescadres.ca](mailto:brigitte.lepine@associationdescadres.ca)**